

Diagnostic *écologique*

■ Méthodologie générale

PROTOCOLE :

> La présente étude constitue le volet faune-flore-habitats de l'étude d'impacts du projet éolien engagé par les sociétés IDEX et Nouvergies sur le territoire des communes de Ligny-lès-Aire, Westrehem et Febvin-Palfart. L'implantation de 8 éoliennes est prévue sur le périmètre final.

L'état initial a été réalisé sur une surface beaucoup plus grande dans laquelle le périmètre final du projet était entièrement inscrit. Ce rapport sanctionne une étude écologique basée sur 19 campagnes de terrain diurnes et 14 campagnes nocturnes, réalisées entre janvier et novembre 2013. Les nombreuses journées de prospections, l'étalement de la période d'étude sur un cycle biologique ainsi que l'exploitation des données bibliographiques relatives aux observations locales, permettent une analyse fiable de l'état initial et des impacts du projet.

■ Le contexte environnemental

> La très grande majorité du périmètre final est en cultures intensives. Cet espace ouvert est desservi par des chemins d'exploitation et des routes goudronnées, bordés et/ou constitués d'une végétation herbacée prairiale et ponctuellement typique des friches. Les haies sont très relictuelles dans le périmètre final et se limitent à quelques arbustes disséminés sur talus prairiaux en bords de routes. Ces milieux sont assez fortement anthropisés et présentent globalement peu de potentialités végétales. Les milieux humides et aquatiques sont quasi-absents du périmètre final.

> Le périmètre final ne relève directement d'aucun cadre réglementaire relatif à la protection des milieux naturels ni à l'inscription de zones naturelles reconnues. La zone naturelle reconnue, la plus proche se trouve à 2,4 km au Nord du périmètre final. Il s'agit de la ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) des « Terrils boisés de Fléchinelle » et la zone de protection la plus proche se trouve à 1,6 km au Nord du périmètre final.

> La Zone Spéciale de Conservation la plus proche se trouve à environ 12,6 km au Nord du projet

La Zone de Protection spéciale la plus proche se trouve à environ 23,3 km au Nord du projet. Ce site forme un réseau marécageux d'importance nationale pour de nombreuses espèces d'Oiseaux en halte.

> En termes de contexte migratoire, le périmètre final se situe en dehors des voies principales de déplacement des Oiseaux à l'intérieur des terres. On peut noter également la présence à proximité d'une part, d'un vaste chevelu de zones humides (réseau hydrographique de la Nave, du Surgeon et de la Laquette) et d'autre part d'un chapelet de terrils en renaturation pouvant très bien fournir un support pour aiguiller les mouvements migratoires des Oiseaux

■ Flore et habitats

La perte définitive de surface cultivée (0,63 ha) n'engendrera pas d'impact significatif sur la flore au vu du très faible intérêt floristique de ces milieux et de la faible surface touchée au regard de celle restante.

> Les linéaires de chemins qui seront empierrés présentent des végétations communes. Toutefois, ils jouent un rôle important dans le maintien de linéaires prairiaux au travers de l'espace

intensivement cultivé. Ces « bandes prairiales » participent au maintien d'une certaine diversité floristique ne pouvant s'exprimer en cultures.

L'impact sur la flore devrait être modéré à négligeable (selon les milieux) si les recommandations préconisées pour la phase de travaux sont respectées. Aucun milieu arboré n'est concerné par le schéma d'implantation prévu.

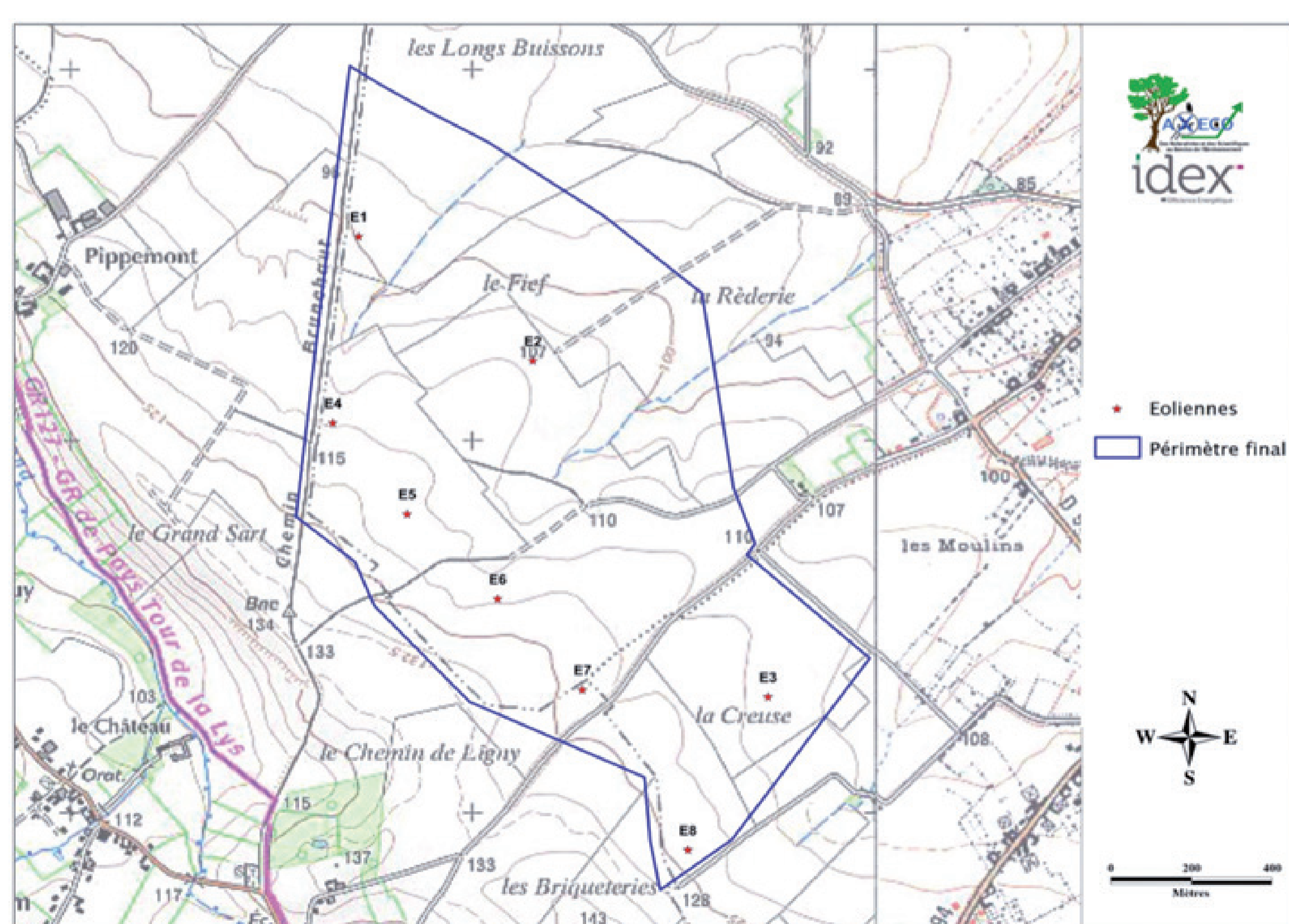


Figure 1 : Localisation des éoliennes

